

# la voix des sans-papiers

bulletin du mouvement et des collectifs de lutte autonomes

(ISSN 2558-7617)

NUMÉRO 17 • Jeudi 26 Juillet 2018 • 50 centimes

SOMMAIRE • page 2-3, Voir/vivre l'enfer • page 3, Sommet Europafrique d'Abidjan • page 4, Retour d'Abidjan • page 5, Le feu sous la cendre • page 6, MARCHÉ VINTIMILLE-LONDRES : Délit de visibilité • page 7, COLLECTIF BARAS : Galère sans fin • page 7, Désordre en tyrannie • page 8, Crimes d'État, forteresse inattaquable ?

## SES FRONTIÈRES SERONT LE TOMBEAU DE L'EUROPE

Un revenant hante l'Europe : le revenant du nationalisme. Toutes les puissances de la vieille Europe-pourriture, de l'Europe-forteresse inaccessible, se sont coalisées pour insuffler à ce revenant une illusion de vie : petits grands hommes passés et présents, tel le président français, petites grandes dames, telle la chancelière allemande, esprits supérieurs, et nobles cœurs humanitaires à l'âme de gardes-chiourme.

Par effet de cette insufflation collective ininterrompue depuis deux ou trois décennies, de petits délinquants fascistes « souverainistes » se sont sentis comme ranimés et ont pris de la hauteur, comme font les ballons gonflés, s'élevant au septième ciel de la politique européenne, si bien que l'un d'eux se trouve aujourd'hui catapulté jusqu'aux leviers de commande de la machine d'un État fondateur de l'UE : à la tête, en Italie, d'un ministère-clé.

Que l'on juge sur pièce de l'homme et de l'étoffe dont il est fait. Ce qu'il rêve nuit et jour ? ce penseur original, ce génial hâbleur ?

Disons-le avec des mots très modérés, ceux de l'hebdomadaire *Le Point* : il rêve d'« une déportation de masse jamais vue en Europe... qui nécessiterait la mobilisation de 5 000 avions-charters » pour « bouter hors de la péninsule 500 000 immigrés irréguliers ». (*lepoint.fr*, 26/06/2018)

Exagération, propagande paraélectorale ? Faux. Voici ce que vient tout juste (20/06/2018) de déclarer publiquement le nouveau ministre italien de l'intérieur : « *Il faut un nettoyage de masse, aussi en Italie, rue par rue, quartier par quartier, place par place, de vive force s'il le faut* » (c'è bisogno di una pulizia di massa, anche in Italia, via per via, quartiere per quartiere, piazza per piazza, con le maniere forti se serve : video <https://www.youtube.com/watch?v=EBhIH4MZYY>)

C'est là sa « solution finale » à lui : un simple bon sens, dans sa conception du monde, un point ferme de civilisation européenne. « *Nettoyer les villes des immigrés* » (ripulire le città dagli immigrati : [https://it.wikipedia.org/wiki/Matteo\\_Salvini](https://it.wikipedia.org/wiki/Matteo_Salvini)), c'est son programme depuis toujours. Cela est clair et net, un point c'est tout.

Comment donc réaliser un si beau rêve, un tel grand plan de nettoyage ethnique et social ? *Semplicissimo !* élémentaire. Il suffit pour cela, comme pour bien d'autres maux jamais soignés de la botte italienne, de commencer par, sous ses ordres, « *donner carte blanche aux carabinieri et à la police* ». (dare mano libera a carabinieri e polizia : *ibidem*)

Conserve-t-on encore des doutes sur le fait que le grand homme est un fasciste raciste de la plus belle eau ? En 2009, alors qu'il était conseiller municipal et président du groupe de la *Ligue du Nord* à la mairie de Milan, il se distingua par cette proposition : réserver des wagons du métro aux Milanais et aux femmes, « *qui ne peuvent se sentir en sûreté à cause de l'insolence et de l'incivilité de beaucoup d'extracommunautaires* » (che non possono sentirsi sicure per l'invasione e la maleducazione di molti extracomunitari : *ibidem*).

(suite p.2)

De tels relents de ségrégation raciale que sont-ils sinon une exhumation à la sauce italienne du tragique *apartheid* d'Afrique du Sud, plus d'un quart de siècle après son abolition ?

Les événements de ces jours (*Aquarius, Lifeline...*) qui ont défrayé la chronique internationale, et grâce auxquels ce beau monsieur a joué, bouffi de soi et de zèle sanguinaire, le rôle du *sang à la une*, avec ces beaux événements on n'aura encore rien vu, rien entendu, si on n'arrive pas à le stopper à temps, par tous les moyens.

Il y en a sûrement qui se souviennent encore des « *plus jamais ça !* » de l'après-guerre, quand le souvenir du fascisme et du nazisme était encore brûlant, en Europe, au milieu des décombres fumants de la guerre mondiale. Dans certains pays, comme l'Italie, l'antifascisme devint même une sorte de religion d'État : dans toutes les couches des classes supérieures on ne jurait que par lui, pour duper le peuple d'en bas insoumis. À tel point qu'en Italie il fut même dicté par la volonté constitutionnelle républicaine : dans une disposition *ad hoc* toujours en vigueur, qui expressément interdit « *la réorganisation, sous n'importe quelle forme, du parti fasciste dissous* ».

*Sous n'importe quelle forme...* Et pourtant, voilà un petit chef fasciste, nationaliste enragé, « secrétaire fédéral » de la *Ligue*, parti raciste et fasciste, voilà un petit délinquant politique applaudi par tous les criminels néofascistes et néonazis d'Italie, d'Europe et d'ailleurs, occuper la place de ministre de l'intérieur de la république antifasciste. On oublie trop vite l'histoire. On oublie que ni Mussolini ni Hitler (élu, celui-ci, à la suite d'élections démocratiques), petits chefs délinquants s'il en fût avant leur ascension au pouvoir, n'ont précisé par avance les crimes monstrieux qu'ils commettraient, par l'exercice du pouvoir d'État, au nom de leur nationalisme extrême. Empêchons que de petits délinquants nationalistes à l'instar de ces deux-là deviennent les nouveaux grands criminels politiques de l'histoire de l'Europe.

*Plus jamais ça !...* Pourtant : a-t-on remarqué le bizarre glissement dans le langage en usage ? Depuis pas mal d'années déjà on avait remplacé « néofascisme » et « néonazisme » par « extrême droite ». C'est comme si *fascisme* et *nazisme* n'étaient que des mots de l'histoire passée, n'appartenant plus à notre présent. Maintenant on

dit même, de plus en plus, notamment en France : « *ultra droite radicale* ». Tout se passe comme si on se cachait de la réalité ; comme si, dans l'attente tacite du redevenir de l'« être-là », du phénix renaissant de ses cendres, on transformait le « *plus jamais ça !* » en son contraire, en un parfait oubli ; comme si l'on s'était déjà soumis, *in petto*, par avance, aux nouveaux seigneurs à venir de la guerre sociale.

Et que dire alors des éternels malins qui ont voulu profiter de la venue du petit grand hâbleur d'« extrême droite » Salvini sur le devant de la scène de la politique internationale, pour essayer de se refaire une virginité *droit-de-l'homme* ? Laissons de côté le passé tout récent de « la France » pays foulant allégrement aux pieds tous ses principes d'« État de droit » à ses frontières, à la frontière franco-italienne notamment. Ne considérons que notre grand homme à nous, le président français en place. Comment peut-il avoir déjà oublié, par exemple, que cela fait presque un an jour pour jour que s'est tenu à Paris, le 3 juillet 2017, un sommet où la France et l'Espagne ont refusé à l'Italie l'ouverture de leurs ports aux bateaux des ONG transportant des migrants ? Son esprit supérieur n'arrive-t-il donc à concevoir même pas que ce sont de tels refus, aussi, qui ont contribué à l'ascension du petit esprit Salvini ? Pour quelle raison, de grâce, exactement la même « *lèpre qui monte* » des uns serait-elle, chez d'autres, et chez le chef d'État français notamment, une raison pour s'improviser donneur de leçon de droits de l'homme aux premiers ?

Une fois n'est pas coutume : notre édito est le texte, sans changements, sauf le titre, d'un tract de la CISP-France et de la CSP75 en date du 29 juin dernier, distribué lors de manifestations devant l'ambassade d'Italie à Paris. Le titre du tract était : *Les fascistes, dehors !*

La note suivante accompagnait le tract : « *Ce rassemblement devant l'Ambassade d'Italie à Paris est le premier pas d'une campagne visant à mettre sous accusation M. Matteo Salvini, ministre de l'intérieur italien, auprès des instances internationales, pour atteinte grave et répétée aux droits de l'homme et à la réglementation maritime internationale. Nous appelons toutes les organisations, associations, syndicats, partis politiques et simples citoyens de France, d'Europe et d'ailleurs à se joindre à notre initiative et à nous apporter leur savoir faire et leur collaboration pour l'aboutissement de notre démarche. Contact : +33.(0)6.51.70.74.92* »

## Voir/vivre l'enfer

Le général Pétain fit passer à Verdun, par rotation, entre le 21 février et le 19 décembre 1916, en dix mois, 70% de l'armée française. Pour « tenir » au front, les soldats ne devaient pas y rester trop longtemps, ni les régiments y remonter. Les poilus de la Grande Guerre auraient refusé ce retour en enfer.

Le commandant de l'*Aquarius*, qui, depuis sa première mission de sauvetage en février 2016, a repêché à peu près 30 000 migrants naufragés, a déclaré à *Médiapart* : « *On évite de garder les équipes sur l'Aquarius plus de neuf semaines.* »

Le 16 juin dernier, le journal en ligne a donné la parole aux sauveteuses et sauveteurs du plus gros bateau d'ONG encore en exercice. Originaires d'Angle-

terre, d'Allemagne, de France, de Bretagne, souvent déjà bien rodés ailleurs dans ce type de missions, toutes et tous ont raconté leur douleur insupportable face aux récits de ces gens qu'ils « *sortent de la mort* » : hommes martyrisés, esclavagisés en Libye, enfants en perdition, femmes violées, avec bébés à peine nés, ou à naître.

### VOIR/NE PAS VOIR LES MIGRANTS

L'avocat François Sureau raconte que, plaidant la cause de ses clients réfugiés afghans, il intervint jadis auprès d'un ministre de l'intérieur : « *Je ne vous demande qu'une seule chose, voyez-les !* ». « *Si je les voyais* », fut la réponse, « *je ne pourrais plus être ministre* ».

Ainsi, jusqu'à un ministre de l'intérieur avoue qu'un tête-à-tête avec des

demandeurs d'asile, un simple « *les voir* », suffirait à le détourner de sa politique migratoire, de cette ligne politique continue, de plus en plus inhumaine, qu'on mène en France depuis au moins trois décennies.

C'est pourquoi l'intelligence des collectifs de sans-papiers de Paris et de la région parisienne les fait, depuis bien des années, au lieu de se cacher, se *faire voir* : au cœur de la capitale chaque semaine, en plein milieu de journée, place de la République, où (au départ d'où) ils manifestent en chantant et rythmant : « *On n'est pas dangereux ! On est en danger !* »

### CACHER/VOIR LA RÉALITÉ

Forger et agiter les pires fantasmes sociaux est, pour le gouvernement, un moyen de propagande indispensable

# Sommet Europafrique d'Abidjan : vers un diktat militaire néocolonial !

(Tract de la CSPM-France, Paris 27 octobre 2017)

Les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre, à Abidjan, ce sera la cinquième fois que les chefs d'État européens et africains se réunissent pour poursuivre leurs « dialogues », « concertations », « partenariats », « stratégies conjointes » concernant les questions posées par la mondialisation aux pays des deux continents. Mais à la différence des sommets précédents (Le Caire en 2000, Lisbonne en 2007, Tripoli en 2010, Bruxelles en 2014), la « communauté de vue et d'action » europafrique qui s'annonce ne concernera pas que les grands mots du spectacle des sommets d'États : paix et sécurité, bonne gouvernance et démocratie et droits de l'homme, développement économique et humain, éducation et croissance durable et sécurité alimentaire, gestion des ressources naturelles et changement climatique et migrations et ainsi de suite...

Cette fois-ci, « le sommet UE-Afrique... sera principalement consacré à la jeunesse et aux moyens d'offrir des perspectives aux jeunes en Europe et en Afrique en particulier. C'est là le meilleur moyen de gérer les migrations, et la meilleure façon d'éviter la radicalisation. »

Si l'Union Européenne, si le Conseil de l'Europe, si les Hauts-représentants européens ont à ce point à cœur l'avenir de nos jeunes africaines « en particulier », pourquoi donc ne se mettent-ils pas d'urgence à l'œuvre pour faire cesser (ils en ont tous les « meilleurs moyens » du monde) l'hécatombe de jeunes Africains qui, chaque jour, d'abord en terre d'Afrique, puis en mer Méditerranée, sont offerts en holocauste aux dieux du jour de l'Europe ?

Pourquoi donc les ports français, les ports espagnols de la Méditerranée, fermés aux navires et bateaux de sauvetage des migrants en détresse, naufragés, haut crime d'État s'il en est, au regard du droit international de la mer ? Pourquoi, sur le sol européen même, jusqu'aux plus élémentaires droits humains des enfants étrangers foulés aux pieds, de manière organisée, par les forces et les agents des États ? Pourquoi, en Afrique, le pillage systématique, par les puissances coloniales d'hier et d'aujourd'hui, qui n'aura de cesse qu'il n'épuise les ressources naturelles et humaines du continent ? Pourquoi les programmes, dissimulés, mais sus à mi-voix, de stérilisation des

femmes, dans un continent demeurant sous-peuplé mais en « explosion » démographique, donc susceptible de troubler les équilibres de la géoéconomie politique mondiale ?...

Cette fois-ci, à Abidjan, de derrière les mots grandiloquents et creux, une partie de la vérité vraie, non fictive, commence à pointer d'avance et annonce sa couleur fauve.

C'est qu'entre-temps, depuis les sommets passés, la « crise migratoire » a « déferlé » en Europe, tarte à la crème des politiques électorales scélérates d'extrême droite et de tout un chacun, pour être élu. Entre-temps, s'est tenu, à Malte, il y a deux ans, dans le décor de dizaines de milliers de jeunes Africains noyés en mer, le sommet de la haute criminalité d'État pour une « politique nouvelle » de guerre aux migrants. Après quoi, des accords nouveaux, bilatéraux, multilatéraux, sont intervenus, signés par l'Europe et des États africains de départ et transit des migrants. Avec une baisse, nous dit-on, de leur nombre... Et le nombre croissant des morts ?... Et les hotspots existants où déjà on refoule même par avion les migrants ? et ceux en projet ? et les frontières extérieures de l'Europe déplacées au fin fond de l'Afrique, défendues par les bandes armées des États africains à la solde de l'UE, empêchant hommes et femmes d'émigrer, en violation organisée permanente de la Déclaration universelle des droits de l'homme ?...

Mais l'Europe, mais les États européens, mais la France, ne sont pas les monstres politiques que vous dites !... Vraiment ? Pourquoi ne font-ils pas, alors, pour se racheter une virginité ne serait-ce qu'à vil prix, quelques petites choses assez simples, et, par exemple, pour combler leur vœu de « développement » de l'Afrique, commencer, dans sa partie dite francophone, par démanteler le franc CFA (colonies françaises d'Afrique), cette monnaie d'hier au cœur de la domination d'aujourd'hui, farouchement néocolonialiste, de la Françafrique sur l'Afrique ?

On dit vouloir que le continent africain se développe en une économie capitaliste, en des États modernes. Mais a-t-on jamais vu, dans l'histoire moderne, des pays prospérer ainsi, sans être maîtres de leur propre monnaie, clé de voûte de toute « souveraineté » économique et politique ?

→ pour détourner en sa faveur la colère des peuples malmenés par le régime du capitalisme financier et ses « crises » à répétition. Tous les partis institutionnels serinent, à longueur de déclarations publiques, les mêmes rengaines : et la « crise migratoire » et le « grand remplacement », et « nos valeurs mises à mal » etc... si bien que de pareilles baudruches ont fini par occuper tout l'espace public européen, avec la force des idées reçues, de ce qui va de soi à force d'être répété à l'infini.

Les gouvernants européens réunis les 27 et 28 juin se sont tous alignés sur la politique anti-immigrés du néofasciste Matteo Salvini, qui s'emploie à faire tarir le sauvetage humanitaire en Méditerranée pour le confier aux seuls gardes-côtes libyens officiellement chargés,

moyennant finance et « formation », de ramener les miraculés de la mer dans des centres fermés en Libye.

Déjà la sous-traitance européenne des centres pour réfugiés en Turquie, à laquelle l'UE refuse l'adhésion parce qu'on n'y « respecte pas les droits de l'homme », était un scandale silencieux. Alors la Libye, dont on connaît l'état de déliquescence depuis la guerre contre Kadhafi ! Alors des camps dans un pays déstabilisé à ce point que la sauvagerie et l'atteinte aux droits humains les plus élémentaires n'ont ni limites ni fond !

Pourtant, ce ne sont pas les études scientifiques qui manquent sur les mouvements migratoires, et elles vont toutes dans le même sens : il y a là une chance véritable pour les pays hôtes. La plus récente, du CNRS, fait

une synthèse des données disponibles pour 15 pays d'Europe de l'Ouest sur 30 ans et montre que même sur la courte durée, pendant laquelle ces personnes dans l'attente du traitement de leurs dossiers reçoivent des aides d'État, leur seule présence est bénéfique aux pays d'accueil...

Plus que jamais, à l'heure de l'Europe forteresse et du retour du fascisme sur son sol, la machine à décerveler bat son plein ; il est devenu vital de la stopper en combattant décervelage ambiant et décerveleurs, partis et gouvernants régnants. Et de rappeler aux populations vieillissantes d'une Europe sur son déclin que la seule alternative qu'offre la perpétuation de leur régime capitaliste et de leurs États à l'humanité est soit une horreur sans fin, soit une fin dans l'horreur.

# Retour d'Abidjan

**VSP.** À la page précédente est reproduit le tract de la CISPM diffusé à Paris et ensuite au sommet de l'Europafrique de fin novembre dernier. Les lecteurs pourront, en le lisant, se faire une idée de vos positions. Tu as fait le voyage d'Abidjan avec d'autres pour y faire entendre des voix d'émigrés sans papiers en Europe. Depuis, sept mois ont passé, partages-tu toujours ces positions ?

**Carolle.** Absolument, aujourd'hui plus qu'avant. Les intéressés, les émigrés – mais c'est aberrant !... venus de loin jusqu'ici, à leurs frais, pour se faire entendre – et interdits de parole !... tandis que les autres, ceux qui n'ont jamais regardé un émigrant dans les yeux, qui ne lui ont jamais adressé la parole, qui le craignent et qui le fuient, et qui n'étaient là que pour lui voler sa parole d'émigré, ceux-là ont eu toute latitude de dire sur les émigrants leurs salades, et ont été écoutés comme des voix d'oracle. Voilà leur liberté, leur démocratie ! la fraternité que l'Europe exporte en Afrique !

**VSP.** C'est là ce que tu en as retenu ?

**Carolle.** Ce que j'en ai retenu ?... Pour moi, un président, des gouvernants ignorants, sans formation de base sur l'histoire, les valeurs morales, spirituelles, culturelles, politiques, économiques, de leur pays, ne sont pas en mesure de le conduire, et d'offrir aux jeunes une perspective d'avenir. Ils le conduiront droit dans le mur, dans un abîme profond, comme c'est le cas dans la grande majorité des pays africains.

À quoi s'attendre, lorsqu'un président n'a pas été élu démocratiquement par son peuple et qu'il se maintient au pouvoir, année après année, par des stratégies maffieuses de connivence avec les pays occidentaux ? Ces présidents sont des marionnettes, des moutons dociles à leurs bergers. En plus de leurs mandataires, ils ne sont au service, manquant de toute vision d'ensemble, que de leurs familles et de leurs proches. Ce manque de vision, cette ignorance camouflée de clinquant, ont des conséquences néfastes sur notre chère mère Afrique. Partout ils sont cause de chômage, d'absence de véritables négociations sur les contrats d'exploitation de nos ressources naturelles et minières, par avidité d'investissements étrangers, par esprit de lucre au détriment du pays ; cause d'absence d'infrastructures sanitaires, d'accaparement de nos terres par les multinationales, de la mer par les industries agro-alimentaires étrangères, d'interdiction de pêche pour les populations locales, pour qui la pêche est sou-

vent la seule source de revenu et l'aliment de base, laissant ainsi les villages de pêcheurs, les petits propriétaires fonciers, dans la dépression, leur laissant comme seule issue l'alcoolisme ou l'exode rural, l'émigration... À ce sommet, qu'est-ce qu'on nous a demandé à nous les jeunes ? de rester chez nous ! On nous demande de rester dans cette situation désastreuse qu'ils ont eux-mêmes créée, à long terme d'années, ces traîtres à leurs peuples, présidents fainéants !

Comme si nous ne savions pas que l'émigration est le dépeuplement, qu'elle est la perte, pour l'Afrique, de ses jeunes les plus intelligents, les plus vaillants, braves et courageux. Une nation sans sa jeunesse est une nation en voie d'extinction, la jeunesse est un écritoire dont nul ne peut se passer, pour écrire et pérenniser l'histoire des peuples. Lorsque chez nous la population essaye de dénoncer ses maux, de faire entendre sa voix aussi pacifiquement que possible par des manifestations ou par les médias, c'est quasiment impossible, car c'est toujours suivi d'arrestations et d'une répression féroce par le pouvoir en place.

Nous en avons fait une fois encore les frais lors de ce sommet, que les autorités ont voulu tenir à huis clos afin d'éviter l'attroupement de la société civile anti-sommet. Le contexte était tendu ; il y avait un débat sur l'abandon du franc CFA avec de nombreux économistes et intellectuels venus dénoncer cette monnaie coloniale qui continue d'appauvrir l'Afrique. Puis on a réussi à organiser un contre-sommet à la bourse du travail d'Abidjan, où plusieurs pays africains étaient représentés. On avait fait appel à différents médias nationaux et internationaux, par exemple RFI, la radio française, pour qu'ils couvrent l'événement. Le silence a été assourdissant de la part de RFI et de certains médias locaux, mais d'autres ont relayé l'événement.

Le matin du dernier jour, à mon arrivée à la bourse du travail, il y avait un important déploiement policier qui empêchait tout le monde d'entrer. Peu après, j'ai appris que les camarades qui s'y trouvaient en avaient été

délogés à coups de lacrymos, et même la grande manifestation (déclarée dans les formes) qui devait avoir lieu ce jour-là venait d'être interdite. Remarquez que Macron, absent jusque-là, venait d'arriver dans la capitale ivoirienne. C'est là toute l'aide que le président français, comme ses prédécesseurs, apportait aux jeunes et aux peuples africains : leur musellement, leur répression accrue par les criminels installés aux plus hauts niveaux de l'État.

Nous avons alors improvisé une conférence de presse (relayée par un seul journal local qui a bravé l'interdit) dans un centre culturel à côté. Puis, profitant du fait que la police était occupée ailleurs par le dispositif de sécurité pour la protection du président français, nous avons organisé une opération commando et avons manifesté devant l'ambassade de Libye pour dénoncer les traitements inhumains que nos frères subissent dans ce pays après la chute de l'ancien président.

**VSP.** En deux mots, ce que tu dénonces du sommet, c'est surtout ça : le manque de liberté.

**Carolle.** Quand on t'interdit de parler, de contester, du coup beaucoup d'autres choses te sont interdites. Partout en Afrique la presse est muselée, les chaînes de télé appartiennent au pouvoir dictatorial. Les opposants sont assassinés et personne n'en parle, très peu sont au courant. En Afrique, on vit dans l'asservissement et dans la captivité générale. Le système d'éducation-formation, par exemple, est inadéquat à l'épreuve de la modernité ; beaucoup d'autres maux minent notre continent, l'empêchant de vivre en indépendance et sérénité, en harmonie avec ses propres réalités et traditions ; mais nos présidents, nos gouvernements ne s'en soucient guère, car peu de gens ont la capacité et la volonté de lever la voix.

Quand est-ce que notre continent arrêtera-t-il de faire du copier-coller dans tous les domaines ? Nous avons grand besoin d'un retour aux sources, et de briser nos chaînes séculaires qui nous maintiennent psychologiquement, spirituellement et physiquement en captivité. Nous devons nous rétablir dans tout le respect dû à nos grandes civilisations du passé, mais cela ne peut se passer de mettre nos sociétés et nos pendules à l'heure. Soyons ouverts aux autres, à la mondialisation, oui, mais avec fierté et sans complexes d'être Africains. Nous tous avons à écrire notre histoire, et non à nous la faire dicter. Rien de cela pendant cet honteux sommet officiel d'Abidjan.

## la Voix des sans-papiers

ISSN 2558-7617

Téléchargez gratuitement, imprimez,  
diffusez

la Voix des sans-papiers

aussi sur

[mondialisme.org](http://mondialisme.org) - rubrique vagabondages

et sur d'autres sites

# Le feu sous la cendre

*La poule que tu as liée, elle picore jusqu'où elle peut arriver avec sa corde. Tu détaches la corde et la poule continue pareil... (Carolle)*  
*Chez nous on dit : Quand tu fatigues trop la chèvre elle finit par mordre. (Sissoko)*

VSP. Après trois lustres de luttes parfois mémorables, cela fait maintenant sept ans que le mouvement des sans-papiers n'est pratiquement plus un mouvement de lutte. La responsabilité en incombe, à mon sens, entre autres et en mesure non négligeable, à la CSP75, puis à la CISPM.

J'ai toujours devant les yeux cette marée humaine traversant au pas de course, ou presque, les Gobelins, le 10 octobre 2009, pendant l'occupation de Baudelique : dix-mille Africains sans-papiers inondant les grandes artères de Paris d'ouest en est, de Montmartre à Bastille, puis d'est en ouest, d'Austerlitz au 7<sup>e</sup> arrondissement, vers l'alors *ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire...* du jamais vu !

La plus grande manifestation noire-africaine de l'histoire de la France contemporaine. La plus grande mais la seule, mais passée allégrement sous silence par la liberté de la presse et de conscience des médias de régime, s'attardant, le même jour, qui sur une vétille qui sur une autre, et par exemple sur l'attroupement de je ne sais plus quels 200 manifestants au Trocadéro.

Toutefois, quand, le 3 août suivant, le *Journal de Baudelique occupé* titrait « *Nous quittons Baudelique le 7 août de nous-mêmes (CSP75)* », et que l'édito commençait par ces mots « *C'est un cycle de luttes qui se clôt avec cet acte de la CSP75... le caractère volontaire de cette décision... semble vouloir donner le signal d'un changement... un temps d'arrêt pour tourner la page* », on ne pensait pas si bien dire. On était loin de penser que la page tournée n'ouvrirait pas sur un autre cycle de luttes et que la CSP, au lieu de songer à développer autrement qu'en paroles de petits chefs cette force et puissance d'action sorties des rangs au grand jour le 10 octobre, se contenterait vraiment des promesses préfectorales de 300 régularisations, puis se confinerait dans une sorte de quête de « visibilité » dans les médias à la façon des « associations » par ailleurs critiquées justement pour leur « faire » en paroles, et non en actes.

Maintenant, que faire ? quels moyens d'action maintenant que la répression bat son plein ? maintenant qu'en face le mouvement se présente sans forces de réponse autres que verbales ?

Sissoko. Pour répondre, je commencerai par rappeler ce qui s'est passé il y a trente ans. En 1986 le charter de 101 sans-papiers maliens expulsés a été le premier signal d'alarme. Ensuite, la répression s'est accentuée d'année en année, touchant le fond avec la promulgation des fameuses lois Pasqua en 93 : régularisations rendues difficiles par l'arbitraire administratif ; introduction du délit d'être sans papiers ; chasse aux migrants dans les rues, dans les lieux publics et privés (tout le monde se souvient des rafles racistes quotidiennes dans Paris) ; suppression des droits des enfants étrangers nés en France... bref, c'était, tout comme aujourd'hui, l'intention déclarée du gouvernement de procéder à l'expulsion administrative des immigrés en situation irrégulière. Les sans-papiers (j'en étais) ont enduré, supporté. Chez nous on dit : *Quand tu fatigues trop la chèvre elle finit par mordre*. C'est ce qui est arrivé. La résistance a commencé à s'organiser par ci par là, puis il y a eu la grande explosion de Saint-Bernard, et ça a marqué la politique intérieure de la France pendant au moins trois, quatre ans.

Maintenant, je ne suis pas d'accord avec toi. Notre lutte ne s'est pas arrêtée en quittant Baudelique. On a donné naissance à la CISPM, il y a eu notre marche européenne, celle du Grand Paris, notre participation aux différentes éditions du FSM... *La Voix des sans-papiers* a bien toujours rendu compte de cela. Grâce à elle nous sommes connus même ailleurs qu'en France et en Afrique francophone.

VSP. D'accord, et après ? On ne nie pas l'intérêt de ce que tu viens de dire. Mais ce sont là des compléments qui devraient s'ajouter à une lutte existante, réelle, la compléter. La rendre vivante pour les autres. Les compléments ne sont pas la lutte elle-même, ça ne peut pas la remplacer. Où, quand, après 2010, avez-vous rétabli un rapport de force avec le pouvoir ? Vous dépendez de son bon vouloir.

Sissoko. C'est que nous manquons d'un endroit, d'un lieu physique, un local où nous rencontrer, rassembler...

VSP. Justement : la fin des occupations. Les luttes sociales s'alimentent aussi de la tradition de la lutte. Quand la tradition en est perdue, c'est sa richesse vivante qui disparaît. Les luttes du présent se nourrissent du souffle des luttes passées. L'image de la chèvre qui se fatigue va de pair avec celle du feu qui couve sous la cendre. Mais comment raviver le feu sacré avec des cendres mortes ? voilà le hic. La mémoire

de ce qui apparaît, puisqu'abandonné, n'avoir produit qu'épuisement, échec de la lutte, écrasement des lutteurs, cette mémoire collective persiste et pèse. Prenez les syndicats : pendant trois, quatre décennies, après 68, ils ont globalement œuvré à saper la combativité des travailleurs. Aujourd'hui les syndicats récoltent les fruits de ce que, année après année, ils ont semé jusqu'à hier ou avant-hier.

Ce n'est pas bien différent chez les collectifs de sans-papiers. Dès avant Saint-Bernard une tradition d'occupations d'églises et d'espaces publics s'était formée, dans la pratique et la mentalité de certains collectifs plus combatifs ou aculés au désespoir. Puis cette pratique s'était renforcée, étendue dans les suites de la lutte et de l'expulsion violente des femmes et enfants en détresse de Saint-Bernard. De ces séquelles, de l'inhumanité de tous les jours que leur répression policière faisait voir sur le sol même de France, la société politique française, non encore coutumière du fait, était grosse, il lui fallait se délivrer de l'avorton qui l'incommodait.

Grâce aussi à l'après-Baudelique, à la fin du mouvement des occupations, la politique française a pu se ressaisir. Morte la bête, mort le venin. Le pouvoir s'est réapproprié ce qu'il avait, pendant un temps, feint d'oublier. Les collectifs ont désappris, oublié ce qu'ils avaient appris. C'est une raison, et non la moindre, de leur misère actuelle. Eux aussi récoltent les fruits de ce qu'ils ont semé.

Carolle. Ils font exprès pour nous faire peur avec leurs menaces d'expulsion, faut leur montrer qu'on n'a pas peur, il faut quitter nos habitudes qu'on est tous comme les poules. La poule que tu as liée, elle picore jusqu'où elle peut arriver avec sa corde, tu détaches la corde et la poule continue pareil. Ça ne pense même pas à aller au-delà. Or c'est ce qu'il faut faire, aller au-delà !

Vazoumana. D'abord les circulaires Valls, ensuite l'arrivée des réfugiés des pays en guerre, la lutte des sans-papiers en a pris un coup. L'État a inventé les migrants « économiques » pour nous séparer des « politiques ». La plupart des associations se sont ruées dessus, nous ont poussés de côté, ont essayé d'isoler les collectifs, de les exclure du soutien aux nouveaux arrivants car nous leur parlions auto-organisation. Mais les sans-papiers sont en France beaucoup plus nombreux que les réfugiés. S'il est difficile de s'organiser, car à Paris un lieu nous fait défaut (dès qu'on occupe, les policiers se pointent par centaines), on a aussi nos atouts. Je pense aux foyers.

## Délit de visibilité

On se souvient peut-être encore, parmi les mille et une rodomontades de Monsieur *JE-VEUX*, président, de cette bravade d'il y a un an à propos des migrants :

*« D'ici la fin de l'année, je ne veux plus personne dans les rues, dans les bois... La première bataille : loger tout le monde dignement. Je veux partout des hébergements d'urgence. Je ne veux plus de femmes et hommes dans les rues... Je veux partout, dès la première minute, un traitement administratif qui permette de déterminer si on peut aller vers une demande d'asile ou non, et derrière une vraie politique de reconduite aux frontières... »*

À ceux qui, depuis le 30 avril, de Vintimille à Calais, ont marché pendant plus de deux mois *« pour l'accueil des migrants et contre le délit de solidarité, contre le blocage des frontières »*, l'exécutif français vient de répondre par une provocation en beau style démocratique d'État de droit.

À leur arrivée à Paris, les marcheurs solidaires ont été accueillis par les sans-papiers de la CISP-France et de la CSP75, qui, dès le mois de mai, en avaient informé le ministre de l'intérieur français et son homologue anglais :

*« Nous nous joindrons à cette marche lors de son arrivée à Paris le 17 juin et en ferons partie jusqu'à son terme à Londres. L'Auberge des Migrants [organisateur de la marche] a déjà déclaré les différentes étapes aux préfectures concernées... Ce n'est pas la première fois que les sans-papiers marchent à travers la France et l'Europe... 100 marcheurs sans-papiers de la CSP75... du 1<sup>er</sup> mai au 2 juin 2010 allèrent à pied de Paris à Nice... [sans] aucun problème d'ordre public... En 2012, du 1<sup>er</sup> juin au 2 juillet... 126 sans-papiers... sillonnèrent... la France [et] aussi la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie... [et] purent entrer et ressortir sans aucun problème de ces différents pays... »*

Puis, début juillet, la préfecture de police de Paris a demandé des précisions sur *« l'état civil »* des *« intéressés »* et

sur *« la nature exacte »* de leur *« demande de laissez-passer pour la marche »*. Ces précisions ayant été fournies, aucune autre communication des autorités de police n'a fait suite, tout était donc en règle ; à la lumière de l'expérience de la CSP75 depuis plus de vingt ans nul doute que la demande de laissez-passer était acceptée.

8 juillet. À la descente du car au port de Calais (départ pour l'Angleterre), contrôle des papiers : 24 personnes arrêtées. Chapeau, le traquenard policier !

19 sont tout de suite amenées au poste, dont 14 relâchées plus tard et 5 envoyées au CRA. La préfecture distribue en tout 12 OQTF (obligations de quitter le territoire français) contre lesquelles les intéressés ont fait recours au tribunal. À ce jour (20 juillet) un sans-papiers est toujours enfermé.

Depuis qu'en France le mouvement des sans-papiers s'est organisé autonomement, jamais aucun gouvernement n'avait encore poussé l'abus de pouvoir jusqu'à intimider les gens les plus fragiles et les plus privés de droits en les punissant de leur exercice du droit (constitutionnel) de manifester publiquement et pacifiquement leur présence. Jamais, auparavant, une manifestation de sans-papiers déclarée n'avait été prétexte à des arrestations, enfermements, OQTF !

On voit alors à quoi rime concrètement la bravade rapportée ci-dessus. *Partout des hébergements d'urgence dignes ; plus de femmes et d'hommes dans les rues ; savoir dès la première minute qui a droit à quoi*, tout cela chiffre horriblement dans la tête de *JE-VEUX* dépenser l'argent public à ma guise. Alors quoi ?... Soyez migrants, sans-papiers, mais soyez cachés : *invisibles, hors de la vue !...* Sans quoi : *une vraie politique de reconduite aux frontières !*

Au moment même où le conseil constitutionnel abolit le *délit de solidarité*, Monsieur *JE-VEUX* président et son féal ministre de l'intérieur font d'une pierre deux coups, et prennent leur revanche sur le versant opposé en montant de toutes pièces, par l'action répressive policière, un véritable *délit de visibilité* contre les migrants sans-papiers.

→  
C'est là où il y a les travailleurs sans-papiers qu'il faut s'investir, là où il y a nos chefs représentants de canton, arrivés en France avec ou sans papiers. Ils gardent, dans les villages et ici sur les jeunes, une grande influence. Chez nous le respect du « droit d'aïnesse » ça existe toujours. Respect de l'âge et de la sagesse qui va avec l'âge. Les jeunes qui viennent ici conservent ce respect. Ils s'y trouvent en contact tous les jours dans les foyers, c'est là un moyen important de les approcher et de les retenir. On a des preuves directes de la sympathie, de l'intérêt de ces hommes très écoutés pour la lutte des sans-papiers, qui est la lutte de tous les Africains. Si, sans vouloir les uniformiser, on peut les mettre en réseau par-delà nos divisions ethniques, nationales, comme ça se fait à la CSP, je parie qu'on aura un point de force et qu'on donnera du fil à retordre aux ministres d'ici et de là-bas.

**Carolle.** Ministres, chez nous ? Tu

parles ! nos moutons !... Et puis j'ai une idée pour leur causer des ennuis à ceux d'ici. Et c'est nous les femmes sans papiers, qui pouvons le faire. On ne parle que de ça, ces temps-ci : la vague de plaintes pour violence, harcèlement sexuel, déposées par des femmes ; et on exalte leur parole libérée. Il nous faut nous aussi libérer notre parole : levons-nous, femmes sans papiers de France ! et courons au commissariat porter plainte. Alors, les gars, vous en verrez de belles !

Car il n'y a pas que les violences, harcèlements, viols, non. Il y a, en sus, le travail forcé, la réduction en servitude, en esclavage : crimes graves, punis de lourdes peines par la loi. Esclavage 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Êtres humains tenus, les femmes sans papiers, dans un isolement total, tenaillées par la peur au ventre, par le coma renaissant sans cesse : se retrouver à la rue sans argent, sans moyen de faire vivre au pays un enfant, un petit

frère, une petite sœur, sa vieille mère.

Une, deux, dix plaintes pour réduction en esclavage, personne n'en parlera. Mais si les plaintes sont cent, alors voilà la vague qui s'enfle ; mille, deux mille, et c'est le tsunami ! Car, tu vois cette femme noire qui garde cet enfant blanc – deux enfants blancs, trois enfants blancs, là, dans ce parc... cette nounou noire est une esclave plus esclave qu'un esclave jamais vendu par un négrier. Tout le monde le sait. Tous, sauf ce policier qui passe ; sauf l'État qui voit tout, mais ne voit jamais ça.

Et alors, je parie, on exaltera aussi la parole libérée des femmes noires sans papiers ! Et ce pays, la France, s'indignera un peu plus qu'il ne le fait aujourd'hui de nos grandes souffrances à nous, femmes sans papiers. Et ça, par ricochet, pourra faire pencher la balance en faveur de tous les sans-papiers, rejaillir sur leur libération des peines d'enfer qu'ils endurent, d'abord là-bas au pays, puis ici en France.

(26 octobre 2017)

## La galère sans fin

Nous avons rencontré les sans-papiers du collectif des Baras suite à la décision de justice du 20 juin dernier. Ils restent menacés d'expulsion de leur occupation du 42 rue des Bruyères aux Lilas, le tribunal se rassemblera de nouveau le 13 septembre.

Ce collectif, ce sont 150 Maliens, Burkinabés, Ivoiriens et Guinéens, 150 hommes qui ont fui la guerre pour la vie et qui se battent depuis déjà six ans pour être régularisés en France. Arrivés en 2012 en région parisienne, alors doublement nombreux, ils ont fait le choix de rester ensemble car l'union face à leurs situations précaires de travail au noir les rend plus forts. La majorité d'entre eux devraient déjà avoir reçu des cartes « salarié » ou « travailleur temporaire », mais les papiers légitimement mérités n'arrivent pas, et de plus on les expulse comme des illégaux des squats qu'ils établissent pour survivre. Ils ont vécu à Montreuil, à Bagnolet, aux Lilas, puis 45 jours sous l'échangeur de Gallieni, et on les a chassés à chaque fois. Ces hommes qui ont, pour certains, vu pleuvoir les bombes sur les villes de Libye, semblent meurtris par ces longues journées de galère et d'indignité vécues sur le sol français. Dans la rue ! on les frappe, on les gaze, on les sépare, on les jette dehors.

« *Quand on se fait expulser, nos voisins ils ont la larme à l'œil* », « *on est pas des voyous* », témoignent-ils. Les conditions de vie, lors des débuts d'une occupation, sont dures : pas d'électricité, de chauffage, quelques seuls points d'eau courante, un mobilier sommaire, voire pas de mobilier. La fatigue est perceptible à travers cette précarité qui dure depuis trop longtemps. Les propriétaires des bâtiments occupés saisissent la justice pour les faire expulser, et s'il arrive que celle-ci accorde des délais plus longs de quelques mois, elle ne manquera pas de se convertir en armée de CRS débarquant aux premières lueurs de l'aube pour « faire le ménage ».

Armés et en surnombre, les CRS provoquent, battent et menacent à l'aide de flashballs, ces lanceurs de balles « de défense » comptant des morts parmi leurs victimes. Violence gratuite, surdimensionnée, automatique. *Liberté, Égalité, Fraternité* : l'État « *fraternel* » ne traite pas les hommes comme des frères ; l'État « *égalitaire* » ne traite pas les hommes comme des égaux ; et quand donc leur donnera-t-il le droit réel d'être libres ?

## Désordre en tyrannie

C'est le « monde politique » à l'envers, mis en curée, ces jours-ci, on n'y parle plus que nervi élyséen et matraqueur se jetant sur de jeunes manifestants du 1<sup>er</sup> mai. Et de pousser les hauts cris, comme si on découvrait à l'instant même les menteurs de profession qui mentent, les barbouzes provocateurs et violents qui provoquent et violentent, les polices parallèles qui terrorisent, étant camouflées et parallèles. Jusqu'à la police qui saute sur l'occasion, par le chœur de vierges de ses syndicats, pour se refaire une image d'innocence, arguant d'illégitime violence. Si violence illégitime il y a, c'est donc qu'il y en a une autre, qui est légitime, la sienne. Mais éclairons alors ces pucelles de policiers à la lumière d'un

témoignage comme peuvent en apporter des milliers de manifestants.

« *Paris, manif du 10 octobre 2017. J'étais au milieu des jeunes, à une centaine de mètres de la tête. Près de déboucher bd Diderot, nous voilà stoppés. J'avance en voyant accourir un gros paquet de flics, me détache du cortège et les suis sur le boulevard. Deux agences de banque vandalisées, les flics se positionnent devant. Je recule et me mêle à nouveau aux jeunes en tête de la manif, maintenant arrêtée en face de la première agence (BRED). Du mouvement, du côté des flics. Je recule et monte sur un petit mur d'où, accroché aux barres du portail en fer du 42, je vois un paquet de flics se détacher et charger.*

*Deux jeunes qui s'échappaient comme tout le monde, une fille et un garçon,*

Le schéma se répète à l'infini : on les fout dehors, sans rien, et ils errent à nouveau pour se loger et puis on les expulsera plus tard encore. Après 48 heures d'occupation, la police ne peut plus (du moins sur le papier) intervenir, le délai de flagrance est passé. Avant, c'est l'attente, la crainte de devoir tout laisser et de retourner à la rue. Et après, qu'importe, l'abus par les forces de l'ordre est monnaie courante. Le droit de propriété vaut-il plus que le droit à la vie, droit sacré ? plus que le droit à un logement qui bien qu'insalubre apporte au moins ce minimum de sécurité et de dignité auquel peuvent prétendre des êtres humains ?

Un accord avait été trouvé entre le propriétaire du 72 rue Alazard (ancien squat du collectif à Bagnolet), le collectif même et la Mairie pour maintenir l'occupation du lieu en échange d'une compensation monétaire. La préfecture s'y est opposée ! Rappelons que de 2006 à 2009 le préfet de Paris a été condamné une dizaine de fois pour violation du droit d'asile, et qu'en 2018 c'est le préfet de Seine-Saint-Denis qui passe devant des commissions de justice pour sa politique « *à guichets fermés* ». Ces hauts fonctionnaires dont les pratiques sont publiquement condamnées ou critiquées demeurent ceux qui décident du sort de milliers de personnes. Autorité bête, glorifiée par une tradition hiérarchique aveugle.

Comment entrevoir un avenir meilleur, quand l'acquisition d'un titre de séjour aux travailleurs immigrés est pourrie par des nécessités administratives absurdes, et que, comme dans le cas des sans-papiers du collectif des Baras, même remplir les critères administratifs requis n'est pas un motif de régularisation ?

**L'honnête citoyen que la société abandonne à sa misère et à son désespoir, rentre dans l'état de nature, et a droit de revendiquer à main armée des avantages qu'il n'a pu aliéner que pour s'en procurer de plus grands : toute autorité qui s'y oppose est tyrannique, et le juge qui le condamne à la mort n'est qu'un assassin.** (Marat, 1789)

Remarquons que dans un ouvrage précédant (d'où Marat tire ce passage à peu de différence près) le sujet n'est pas « *l'honnête citoyen* » (1789 oblige), mais « *une foule de sujets indigents* ». Marat écrivait à l'intention des tyrans de son époque. *Mutatis mutandis*, en changeant ce qui est à changer, il y a dans ses mots matière à réflexion aussi pour les tyrans de la nôtre, ainsi que pour nos juges et pour bien d'autres encore.

*talonnés par quatre ou cinq agents, ont été saisis par derrière et violemment jetés à terre. Le gars près de l'abri de bus qu'il y a là, la fille juste à mes pieds, sous mes yeux, à 2-3 mètres. Coups de poings, de bottes, de matraques... je n'avais jamais vu ça. Sachant où frapper, comment. La fille surtout. Les vidéos de ces jours, je les ai vues, c'est méchant, mais loin de la violence sur la fille. Elle se protégeait le visage et la tête dans ses bras. Et voilà un flic se pointer muni d'un sac à dos rouge d'où il sort toute une panoplie d'infirmier... Puis d'autres flics font dégager tout le monde autour, et la fille ainsi « *interpellée* », nettoyée de son sang et de ses coups, est emmenée, avec le gars. Si ce n'est pas là un matraquage étudié exprès, tout organisé pour faire l'exemple, c'est donc quoi ça ? »*

## Crimes d'État, forteresse inattaquable ?

La CISPM-France a lancé une campagne internationale pour mettre sous accusation M. Salvini, ministre de l'intérieur italien, pour sa politique anti-migrants en Méditerranée (voir édito in fine). Un avis a été demandé à maître Bernard Schmid, qui a eu aussi l'amabilité d'écrire le texte qui suit pour *la Voix des sans-papiers*.

Le méfait était signé, en quelque sorte.

Une fois de plus, vendredi 13 juillet 2018, un navire avec 450 personnes migrantes à bord a été repéré dans les eaux internationales au nord de la Libye. Après un long bras de fer entre les autorités maltaises et italiennes, les 450 migrants ont pu finalement débarquer en Sicile. Auparavant, cinq pays de l'Union européenne (France, Allemagne, Malte, Espagne et Portugal) avaient garanti à l'Italie qu'ils en prendraient « cinquante chacun ». Mais le propos qui doit attirer l'attention est celui qu'avait auparavant publiquement tenu le nouveau ministre italien de l'intérieur, M. Salvini, représentant du très raciste parti de la *Ligue*.

Cet homme d'extrême droite, ministre depuis le 6 juin, a ouvertement déclaré qu'il avait demandé à son chef de gouvernement (Giuseppe Conte) d'ordonner que le navire fasse « route vers le sud, la Libye ou Malte ». À partir du moment où le refus de Malte de laisser débarquer le bateau était connu, le risque était que les personnes à bord doivent retourner en Libye, pays qui a fait les grands titres des médias internationaux depuis le reportage de CNN (novembre 2017) révélant l'existence de marchés aux esclaves.

La politique du ministre italien porte un nom juridique, celui de « *push-back* » en anglais, ou « *refoulement* » en français. Elle consiste à refuser l'entrée sur le territoire de l'UE à des personnes, d'emblée et sans examiner si des impératifs de protection existent, par exemple au titre de la *Convention de Genève sur les réfugiés* (28 juillet 1951).

L'article 33 de cette convention interdit explicitement la pratique du *push-back*. Ce caractère illégal a de plus été reconnu dans plusieurs décisions de la *Cour européenne des droits de l'homme* (CEDH), par exemple l'arrêt « *MSS versus Belgium and Greece* » du 21 janvier 2011. L'Italie de même a été condamnée par cette cour : dans l'arrêt « *Hirsi Jamaa contre Italie* » du 23 février 2012, qui concernait déjà des renvois vers la Libye.

Le nouveau pouvoir italien promet de continuer sa pratique : ou bien il obtiendra de la part des autres pays de l'UE une garantie de « *reprise* » des migrants qui arrivent sur ses côtes, ou bien il les renverra vers l'Afrique du Nord, la plupart en Libye, dont l'Italie forme, entraîne et rémunère en partie les garde-côtes. La justification est tout trouvée : le discours gouvernemental assimile, pour les criminaliser, les ONG de secours en haute mer aux «  *passeurs*  », en jouant sur le double rôle que jouent ces derniers en réalité.

La figure du passeur porte le visage de celui qui procure un service parfois vital (le passage d'une frontière fermée), mais en même temps de celui qui exploite la personne vulnérable en se faisant chèrement payer son service. La fermeture des frontières crée un marché pour les mafias, auxquelles le discours raciste a vite fait d'assimiler tous ceux et toutes celles qui, pour des motivations très diverses, des plus intéressées aux plus désintéressées, aident les migrants sur leur route.

Le nouveau discours raciste, dont des partis tels que la Ligue en Italie ou le FPÖ en Autriche (au gouvernement aussi) sont loin d'être les seuls porteurs, tire prétexte de cette situation pour forger une nouvelle locution : celle d'« *aide aux passeurs* », afin de frapper toute aide et tout soutien aux migrants du concept criminalisant d'« *aide (illi-*

*cite) à une activité illicite*  ». Le volet visé n'est en réalité que celui désintéressé et humanitaire : cette aide étant censée revenir à « *faciliter le business des passeurs* ». Le contraire est évidemment vrai : s'il existait des voies légales de fuite ou d'émigration vers l'Europe, les mafias qui s'y sont incrustées perdraient leur fonds de commerce.

Par ses pratiques, l'Italie viole aussi des obligations qui découlent de textes internationaux. Ainsi, le chapitre 3.1.9 de la *Convention recherche et sauvetage* (SAR, entrée en vigueur le 22 juin 1985) prévoit que les États doivent, dans leur zone de responsabilité respective, fournir des soins médicaux aux naufragés et les mettre « *en lieu sûr* ». À l'évidence, personne ne pourra prétendre que la Libye actuelle soit un lieu sûr.

Pourquoi la pratique italienne n'est-elle alors pas tout simplement stoppée par l'application du droit ? Plusieurs difficultés apparaissent. Au niveau international, la politique des frontières est considérée en général comme un « *acte de souveraineté* » des États, qui ne peuvent être passibles des juridictions internationales sauf pour les crimes les plus graves (génocide et certains crimes de guerre, qui relèvent désormais de la *Cour pénale internationale*, CPI). À l'intérieur de l'Europe, cette compétence est en partie déléguée aux instances de l'Union, mais c'est un fait que l'agence européenne de protection des frontières (Frontex) se situe à son tour dans une politique de verrouillage systématique des frontières extérieures. Enfin, les juridictions désignées comme compétentes pour l'application du droit maritime sont, en général, celles du pays littoral (ici l'Italie, qui depuis longtemps, depuis la *loi Bossi-Fini* de 2002, s'est dotée d'un arsenal législatif anti-migrants criminalisant l'immigration « *indésirable* »), ou du pays du pavillon, s'agissant de marchandises transportées.

Reste le recours à la Cour européenne (CEDH). Mais un tel pourvoi nécessite « *l'épuisement des voies de recours internes* », donc l'épuisement préalable de toutes les étapes de recours en droit national (en l'occurrence italien)... ce qui demande des années et des années et reste très éloigné des urgences en matière de sauvetage humain.

Alors, qu'est-il possible de faire ? D'abord, il faut développer les solidarités, encore et encore. Les actions communes en Méditerranée contre le C-Star (ce bateau affrété à l'été 2017 par la *mouvance identitaire*, fasciste et raciste, dont le voyage s'est soldé par un échouage au large de la Tunisie et par des actions pour lui interdire les ports tunisiens) en constituent un exemple. La récente marche solidaire de Vintimille à Calais et Londres en constitue un autre, même si elle s'est soldée aussi par la répression. [Voir notre article p. 6, note VSP]

Ensuite, il ne faudrait pas abandonner les instruments du droit aux adversaires. Le droit, c'est aussi un terrain de luttes. Il faut l'investir pour assurer la défense, en démontrant les pseudo-arguments avancés pour justifier la répression. Mais il faut aussi l'investir pour forger des concepts. La récente consécration du *principe de fraternité* (à valeur constitutionnelle) par le *Conseil constitutionnel* français a surpris plusieurs. Certes, il s'agit d'une décision qui montre bien des limites : les tribunaux doivent concilier ledit principe avec celui du maintien de l'ordre public, et trouver, à l'avenir, un équilibre, mais sans excès dans la pénalisation du *délit de solidarité*. La réalité des futures jurisprudences risque d'être moins rose que l'énonciation du beau principe ; toutefois cette décision constitue un progrès inattendu, arraché grâce à l'activité juridique des associations investies dans la lutte contre ledit « *délit* ».